



La cité Léo-Saignat en cours de démolition accueillera le pôle odontologie en 2018 et d'ici cinq ans, un laboratoire de recherche.

PHOTO GUILLAUME BONNAUD

# Les étudiants en dentaire migreront vers le campus

**CARREIRE** En cours de démolition, la cité Léo-Saignat située sur le chantier de l'opération campus accueillera d'ici 2018 les étudiants en odontologie, depuis toujours à la Victoire

**CAROLINE CAMPAGNE**

c.campagne@sudouest.fr

Depuis début janvier, les pelles s'activent du matin au soir, à démolir les quatre bâtiments de l'ancienne cité Léo-Saignat, coïncée entre le CHU Le Tri-pode et l'ex-hôpital du Tondu. Les habitants de ces logements sociaux Domofrance situés dans le quartier Carreire avaient dû être relogés à proximité, dans de nouvelles constructions, avant le démarrage de ces travaux. D'ici la rentrée universitaire de 2018, un nouveau bâtiment d'environ 3 000 mètres carrés accueillera sur l'emplacement de la cité, le pôle d'unité et de formation et de recherche en odontologie, historiquement installé cours de la Marne, près de la place de la Victoire.

## Chantier à 6,5 millions

« C'est une cession de la Ville qui correspondait à sa participation financière à l'opération neurocampus », rappelle le maire adjoint Jean-Louis David.

Cet impressionnant chantier dans le cadre de l'opération campus vise à regrouper sur le même site, tous les étudiants en santé et à les rapprocher de toutes les unités médicales du CHU de Bordeaux. Après le départ de la fac de pharmacie, qui a déjà migré de la

Victoire vers Carreire, ce sera donc bientôt autour des étudiants en chirurgie dentaire de déménager. « Ce projet à hauteur de 6,5 millions d'euros est très lourd. Domofrance, propriétaire de la cité, a investi 1,2 million d'euros pour reloger les 148 occupants de la cité Léo-Saignat, la Métropole et la Ville (4,2 millions d'euros) et l'université (1,2 million d'euros) », précise Éric Genay, directeur de mission opération campus.

La construction de ce futur bâtiment du pôle d'odontologie sera signée par l'architecte Denis Debaig dans un esprit très contemporain avec une petite touche an-

nées 50 (voir illustration ci-dessous). Un autre bâtiment aux dimensions titanesques de 17 000 mètres carrés occupera également l'emplacement de la cité Léo-Saignat démolie mais pas avant 2021. « Il s'agira d'immenses laboratoires de recherche en santé, aujourd'hui regroupés dans un bâtiment de la zone nord de Carreire. Ce sera un plateau de pointe, très technique, nous allons lancer un appel à projet en 2016 », poursuit Éric Genay.

Une fois les constructions de ces deux bâtiments achevées, un nouveau cheminement privilégiant les déplacements doux devrait per-

mettre au public de traverser le site de Carreire, plus facilement entre les quartiers Saint-Augustin et Tauzin. « C'est tout l'ensemble du site Carreire qui fera l'objet d'une requalification de ses espaces public », souligne le maire adjoint.

## Et le cours de la Marne ?

Mais que deviendront donc les locaux de la fac de dentaire, une fois libérés, cours de la Marne ? Un projet de réaménagement de site est à l'étude pour transformer cet endroit en pôle Vie de campus voué aux étudiants.

Sur place, ils pourront par exemple disposer de salles dédiées à leurs différentes associations, au sport, d'un amphithéâtre voué à la culture, et aux séminaires. L'idée étant de créer un « espace partagé », selon les responsables du projet campus. Un permis de construire concernant la réhabilitation de ces locaux devrait être déposé dans les toutes prochaines semaines.

« Nous avons l'intention de réaliser un pôle Vie de campus à cet endroit, situé en plein centre-ville et bien desservi par les transports en commun. Ce projet est en cours de programmation avec la Ville, la Métropole et la Région », ajoute Éric Genay. Une chose est sûre, l'opération campus est encore loin de s'achever.



Le futur pôle d'odontologie à Carreire. REPRO CABINET ARCHITECTE DENIS DEBAIG